

# PTNIInfo

Infolettre PTNI Printemps/été 2022

Toronto  
Hamilton  
Nanticoke

Lac Ontario

Ottawa

Cornwall

Montréal



## Consentement pour les activités à proximité du pipeline

Alors que l'édition 2022 du mois national de sensibilisation à la sécurité de fouilles se termine, nous voulons mettre en lumière les activités qui peuvent avoir lieu sur ou à proximité d'un pipeline et qui n'impliquent pas de fouilles proprement dites, mais qui nécessitent tout de même le consentement de Trans-Nord. Notamment, l'utilisation d'un véhicule ou d'un équipement mobile sur l'emprise à l'extérieur des routes existantes.

Le fait de croiser l'emprise du pipeline avec un véhicule ou de l'équipement lourd en dehors de la partie fréquentée d'une autoroute ou d'un chemin public peut constituer une menace pour le pipeline. Une évaluation de la sécurité et un consentement écrit de Pipelines Trans-Nord Inc. sont requis par toute personne qui utilise un véhicule ou de l'équipement pour franchir

le pipeline. Voici quelques exemples de véhicules et d'équipement qui nécessitent un consentement écrit pour croiser le pipeline :

- Excavatrices
- Bulldozers
- Chargeurs
- Compacteurs
- Niveleuses
- Camions et remorques

Dans certaines circonstances, comme dans le cadre d'activités agricoles pour la production de cultures et l'élevage d'animaux, de la machinerie lourde peut être utilisée à proximité d'un pipeline. Vous trouverez des renseignements plus détaillés sur la protection des terres agricoles et du pipeline à l'adresse <https://bit.ly/3ErlA89>.

Pour plus d'information sur les passages de véhicules ou d'équipements, ou pour demander une autorisation écrite pour croiser l'emprise de PTNI avec un véhicule ou de l'équipement, veuillez contacter : [crossingrequesteast@tnpi.ca](mailto:crossingrequesteast@tnpi.ca).





## Protéger notre eau

Les pipelines de PTNI sont exploités à proximité de nombreux plans d'eau en Ontario et au Québec, qu'il s'agisse de terres humides, de petits ruisseaux, de fossés ou de criques, ou encore de lacs et de rivières plus importants. Ces traversées de cours d'eau nécessitent des activités de surveillance et d'entretien spécialisées afin de s'assurer que nous protégeons l'environnement, la communauté et le pipeline.

Outre la surveillance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de l'exploitation de nos pipelines à l'aide des technologies les plus récentes, PTNI applique un certain nombre de mesures pour protéger les cours d'eau le long de ses réseaux de pipelines, notamment :

- Surveillance visuelle de l'emprise (aérienne et terrestre), avec des inspections visuelles programmées des segments de pipelines immergés;
- Des vannes télécommandées de chaque côté des principaux cours d'eau, qui peuvent arrêter l'écoulement du produit dans le pipeline dans le cas peu probable d'une urgence;
- Des points de contrôle identifiés\* le long du système de canalisation permettent un accès immédiat à la voie d'eau en cas d'urgence pour le confinement dans le cas peu probable d'un rejet dans l'eau.

Pour en savoir plus sur la façon dont PTNI protège les cours d'eau et les franchissements de cours d'eau le long des tracés de ses pipelines, visitez le site [tnpi.ca/fr/public-awareness/water-crossings](http://tnpi.ca/fr/public-awareness/water-crossings) pour consulter la fiche d'information complète.

**Saviez-vous que...** Le site Internet de Pipelines Trans-Nord contient des ressources destinées aux propriétaires fonciers? Celles-ci comprennent une adresse électronique ([info@tnpi.ca](mailto:info@tnpi.ca)), ainsi qu'un sondage auprès des propriétaires fonciers où vous pouvez faire part de vos commentaires. Visitez [tnpi.ca/lfr/andowners](http://tnpi.ca/lfr/andowners) pour obtenir tous les détails.

**Que pensez-vous de ce bulletin d'information de PTNI?** Envoyez vos commentaires et vos idées de contenu à : [info@tnpi.ca](mailto:info@tnpi.ca) dès aujourd'hui!

Pipelines Trans-Nord

 [tnpi.ca/fr](http://tnpi.ca/fr)  [info@tnpi.ca](mailto:info@tnpi.ca)

\*Point de contrôle - Emplacement le long du pipeline préalablement identifié comme stratégie initiale de contrôle ou de confinement pour minimiser les impacts du produit déversé. L'objectif d'un point de contrôle peut être de contenir, de collecter, de détourner ou d'empêcher le produit d'avoir un impact supplémentaire sur des ressources environnementales, économiques ou culturelles sensibles.

## Rappels importants

Nous jouons tous un rôle dans la sécurité des pipelines et la prévention des dommages.

**APPELEZ OU CLIQUEZ AVANT DE CREUSER OU DE CROISER**



Les pipelines sont reconnus comme la méthode la plus sûre pour transporter des produits pétroliers raffinés sur de longues distances. Bien que les fuites de pipelines soient très rares, il est important d'en connaître les signes et de savoir ce qu'il faut faire si vous soupçonnez une fuite.

Si vous soupçonnez une fuite en raison d'un écoulement ou d'une accumulation visible d'un produit pétrolier, d'une tache d'huile inhabituelle sur le sol ou de l'apparition d'un reflet ou de bulles dans l'eau, d'une odeur d'essence ou d'huile, ou de l'apparition de végétation morte ou décolorée sur l'emprise du pipeline ou à proximité...

- Déplacez-vous vers un endroit sûr
- Appelez le 911
- Appelez ensuite notre ligne d'urgence au **1-800-361-0608**, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

**Votre sécurité et celle de l'environnement sont la priorité absolue de Trans-Nord.**

